



## REPUBLIQUE DE GUINEE

**TRAVAIL – JUSTICE – SOLIDARITÉ**

-----

### **MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

-----

#### **AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET**

**SERVICES DE CONSULTANT (Individu)**

**N° : GN-PDACG-458364-CS-INDV**

**Client :** Ministère de L'Agriculture et de L'Elevage, représenté par le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG).

**Référence de l'accord de financement :** IDA : Crédit N° : 6771-GN & Don N° : D713-GN

**N° d'Identification du Programme :** P164184

**Titre : « RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) INDIVIDUEL (LE) POUR REALISER L'AUDIT DE CONFORMITE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DE 25 FERMES PILOTES CHOISIES DANS LES 97 FERMES AVICOLES VICTIMES DE LA GRIPPE AVIAIRE, DANS LES PREFECTURES DE COYAH ET FORECARIAH ».**

**DEBUT : 14/04/2025**

**FIN : 30/04/2025**

Le PDACG, financé par l'IDA à hauteur de cent (100) millions de dollars US et pour une durée d'exécution de cinq (5) ans, s'inscrit dans le cadre du Programme de Référence Intérimaire (PRI) 2022-2025 et il vise à contribuer à l'accélération de la mise en œuvre du Plan National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN-2018-2025) soutenu par l'Union Africaine (UA) et la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

L'objectif de développement du PDACG est de permettre l'investissement privé pour le développement de chaînes de valeur agricoles commerciales inclusives dans les zones ciblées. Il est structuré autour de cinq (5) composantes à savoir :

- Composante n°1 : Amélioration de l'accès aux marchés dans les zones ciblées
- Composante n°2 : Soutien à l'investissement privé
- Composante n°3 : Etablissement d'un environnement propice à l'agriculture commerciale
- Composante n°4: Intervention d'urgence

- Composante n°5 : Coordination et gestion du projet

Le PDACG intervient sur quatre filières agricoles prioritaires qui sont les fruits, l'anacarde, le fonio et la filière volaille/bétaux. Cependant, en ce qui concerne la filière volaille, celle-ci se trouve dans une situation d'urgence assez préoccupante pour le pays à laquelle le Gouvernement fait face actuellement.

En effet, l'épidémie de la grippe aviaire de 2022 a touché 111 fermes et a entraîné la perte de près de 412 928 têtes de volailles et de 141 160 œufs, estimée à 18 581 760 000 GNF pour les volailles et 235 172 560 GNF pour les œufs, soit un total de 18 816 932 560 GNF.

Dans le cadre de l'appui du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage pour la relance de la production avicole des fermes victimes de la maladie à grippe aviaire, la Banque mondiale a autorisé le PDACG à financer 97 fermes en intrants d'élevage (acquisition de 500 000 poussins et 6,7 tonnes d'aliments de volailles) après les travaux de remise en état des infrastructures et équipements de ces fermes par la Direction Nationale de l'Alimentation et de la Production Animale (DNAPA) à travers le financement du Fond de Développement Agricole (FODA).

Le fonds étant maintenant mobilisé par le MAGEL et à la suite de la réalisation par la DNAPA en collaboration avec le FODA, d'un état des lieux actuel sur les 97 fermes bénéficiaires en début septembre 2024, qui consistait à réaliser une mission d'investigation sur le terrain afin de valider les fermes (i) aptes à recevoir le nombre de sujets demandés, (ii) non aptes à recevoir le nombre de sujets demandés, nécessitant des travaux préalables de réhabilitation, (iii) nécessitant des documents d'autorisation d'exploitation à régulariser (fermes en location), il est prévu de réaliser les travaux de remise en état des fermes nécessitées afin de procéder à leur approvisionnement en intrants avicoles (aliments et poussins) pour leur fonctionnement.

Par ailleurs, dans le cadre de la mission de revue à mi-parcours et d'appui à la mise en œuvre du PDACG par la Banque, du 4 au 9 décembre 2023, il a été recommandé au Projet de réaliser un audit de conformité environnementale et sociale sur un certain nombre de fermes pilotes parmi les 97 fermes à financer par le PDACG, une fois que ces travaux de remise en état seront entamés.

Cet audit sera réalisé conformément à la politique opérationnelle (OP 4.01 : Évaluation environnementale et sociale) de la Banque mondiale et à la réglementation nationale en matière d'évaluation environnementale et sociale (Arrêté A/2023/1595/MEDD/CAB/SGG du 5 mai 2023).

L'Unité de Coordination et d'Exécution du Projet (UCEP) du projet envisage de recruter un (e) consultant (e) individuel (le) en charge de réaliser l'audit de conformité environnementale et sociale de 25 fermes pilotes choisies dans les 97 fermes victimes de grippe aviaires financés par le PDACG dans les préfectures de Coyah et Forécariah.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, représenté par le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en **langue française** en vue de fournir les services décrits ci-

dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les documents suivants : Cv, lettre de motivation, références, diplômes, attestations de services faits et attestations de formations complémentaires.

Les critères pour l'évaluation des candidatures seront :

**I- Education :**

- ✓ Diplôme universitaire de base (BAC+5) au moins en sciences de l'environnement ou diplômes assimilés avec une expérience avérée en audit environnemental et social.

**II- Expériences :**

- ✓ Expérience générale d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle pertinente en audit environnemental et social avec un minimum de 05 expériences dans les audits E&S de fermes avicoles ;
- ✓ Avoir réalisé au moins trois (03) missions d'audit environnemental et social pour les projets financés par la Banque mondiale/SFI, la BAD, l'UE ou l'AFD, au cours des cinq dernières années dont une mission d'audit dans le domaine de production de volaille et gestion des fermes avicoles ;
- ✓ Avoir une maîtrise des directives de la Banque mondiale et de la réglementation nationale en matière d'évaluation environnementale et sociale ;
- ✓ Avoir un esprit d'équipe et le sens de l'innovation et d'adaptation ;
- ✓ Avoir une expérience en République de Guinée, serait un avantage.

**III- Langues de travail :**

- ✓ Excellente maîtrise de la langue française écrite et orale.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux directives de sélection de consultants individuels de la Banque mondiale « Règlements pour la Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le FPI » de la Banque mondiale édition Février 2025.

**Le score minimum requis pour être sélectionné est de 70 points sur 100. Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant cité sera invité à négocier un contrat. Au cas où des consultants seront classés 1<sup>er</sup> ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé de missions similaires évaluées pour les critères (ii).2 et (ii).3 sera sélectionné.**

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence complets et des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures de bureau suivantes : **du Lundi au Jeudi de 9 h 00 mn à 16 h 30 mn GMT et le Vendredi de 9 h 00 mn à 13 h 00 mn GMT.**

Les dossiers de candidature doivent être déposés ou transmises par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **30 Avril 2025 à 10 h 00 mn GMT**. Les enveloppes doivent porter expressément la mention « **Recrutement d'un (e) consultant (e) individuel (le) pour réaliser l'audit de conformité environnementale et sociale de 25 fermes**

pilotes choisies dans les 97 fermes avicoles victimes de la grippe aviaire, dans les préfectures de Coyah et Forécariah ».

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur National du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG).

L'adresse dont il est fait mention ci-dessus est: Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG), Immeuble Fella, 5ème étage, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn, Tél : (+224) 628 89 66 80 Email : [coordonnateurpdacg@gmail.com](mailto:coordonnateurpdacg@gmail.com) avec copie obligatoire à : [pdacg@magel.gov.gn](mailto:pdacg@magel.gov.gn) et [procurementpdacg@gmail.com](mailto:procurementpdacg@gmail.com)

Fait à Conakry, le 11 Avril 2025

M. Hamidou DIAELLO  
Coordonnateur National du PDACG

